



Déclaration sur les politiques permettant de forger un avenir meilleur pour les régions, les villes et les zones rurales

Athènes | 20 mars 2019

NOUS, MINISTRES ET REPRÉSENTANTS de l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, la Bulgarie, le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Islande, l'Indonésie, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Japon, le Kazakhstan, la Corée, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, le Maroc, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la République slovaque, la Slovénie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Turquie, l'Ukraine, le Royaume-Uni, et les États-Unis, nous sommes réunis à Athènes les 19 et 20 mars 2019 dans le cadre de la Réunion du Comité des politiques de développement régional (RDPC) de l'OCDE au niveau ministériel pour discuter de l'avenir des politiques de développement régional face aux mégatendances mondiales qui redéfinissent nos économies, nos sociétés et nos environnements.

CONSIDÉRANT que

L'année 2019 marque le 20^e anniversaire du RDPC, qui est le forum international de référence pour les responsables à haut niveau des politiques de développement régional. Ce jalon constitue une occasion de mettre en avant l'importance de la politique régionale en tant que levier de la croissance économique, de l'inclusion sociale et de la viabilité écologique.

Nos économies, nos sociétés, nos emplois et notre environnement sont profondément transformés par différentes mégatendances, au rang desquelles figurent : la mondialisation ; l'évolution rapide des innovations technologiques ; la transformation numérique ; les mutations démographiques, dont les migrations et le vieillissement des populations, ainsi que l'urbanisation continue, l'essor des grandes métropoles ; et les défis environnementaux y compris le changement climatique, la propreté de l'air, la propreté de l'eau et la raréfaction des ressources.

Nombre de ces mégatendances créent des possibilités crédibles d'amélioration du bien-être, de stimulation de la productivité et de l'emploi dans l'ensemble des régions et des territoires. Les villes sont bien placées pour exploiter au mieux ces évolutions, en particulier celles qui ont trait à la mondialisation et aux mutations technologiques, grâce à leurs avantages en matière de productivité et d'innovation. Les zones rurales, qui disposent des ressources nécessaires pour le développement durable, peuvent aussi en tirer parti, car les technologies nouvelles et naissantes transforment les modalités de leur accès aux marchés et aux services, leur capacité à innover et leurs possibilités concernant la production d'énergie et de marchandises.

Ces mégatendances sont aussi porteuses d'incertitudes et nécessitent des arbitrages potentiellement importants entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux qu'il est difficile de traiter par des politiques ne tenant pas compte des territoires. Les politiques territorialisées prennent en considération les disparités entre territoires en termes d'impacts engendrés par les différences de capital social, de ressources disponibles, de structures industrielles, d'organisation géographique et administrative.

La mondialisation et le changement technologique ont contribué à l'amélioration du niveau de vie moyen dans la zone OCDE, mais de manière disparate. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les fractures économiques infrarégionales et interrégionales persistent. L'augmentation de la productivité reste géographiquement très concentrée. L'avenir du travail concerne lui aussi les régions de manière disparate. Compte-tenu des différences de structure industrielle et de compétences il existe, en effet, une grande variabilité des impacts nés de l'automatisation, de la répartition mondiale de la production et de la transition numérique.

Les inégalités continuent de poser des défis dans les régions tant urbaines que rurales. Les villes – notamment les grandes métropoles – et les zones rurales qui leur sont adjacentes ont vu leur productivité croître sans interruption et n'ont pas cessé d'attirer de nouveaux habitants. Mais de nombreuses villes sont concernées par des taux élevés d'inégalités et l'existence de quartiers où se concentre la pauvreté. D'autres territoires, notamment des campagnes enclavées, ont rencontré des difficultés dues à une moindre diversification de leur socle économique. Selon les cas, le coût de l'éloignement, les défis démographiques associés à l'exode rural et au vieillissement ainsi que l'accès insuffisant aux infrastructures numériques, aux services publics et privés et de transport constituent des obstacles supplémentaires.

Il semble de plus en plus que ces disparités économiques sont susceptibles d'alimenter des fractures sociales et politiques dans de nombreux pays. Les politiques publiques joueront un rôle crucial lorsqu'il s'agira de savoir si les mégatendances élargissent la géographie des possibles ou, au contraire, si elles amplifient la géographie des mécontentements. S'appuyer sur les seules politiques compensatoires ne suffira pas à répondre aux inégalités territoriales. Bien que la diminution des obstacles institutionnels à la mobilité économique demeure un objectif important, des politiques publiques plus territorialisées et intégrées doivent compléter cette ambition afin de tirer parti des opportunités et de relever les défis auxquels font face les territoires délaissés et leur population.

D'autres mégatendances démographiques et environnementales influenceront également les fractures régionales et exerceront des pressions sur les budgets des différents niveaux d'autorités compétentes. Le vieillissement, les migrations et l'urbanisation accentueront la pression sur les infrastructures publiques et l'offre de services, ainsi que sur l'accès au logement et l'emploi. Certaines régions prospèrent tandis que d'autres connaissent des difficultés continues. Soutenir la croissance économique tout en traitant les questions environnementales telles que le changement climatique, la pollution de l'air et de l'eau, l'efficacité dans l'utilisation des ressources, et la diminution de la biodiversité imposent de leur côté une attention urgente à tous les niveaux de gouvernement. Beaucoup des réponses à apporter sont en effet dépendantes des actions locales et régionales. La cohérence des politiques menées aux différents niveaux de gouvernement est essentielle pour soutenir et promouvoir des approches qui soutiennent une croissance économique et durable.

SOULIGNONS que

Les stratégies de développement régional, élaborées aux différents niveaux de gouvernement, sont essentielles pour lutter contre les inégalités territoriales et au sein des populations. Elles peuvent ranimer les moteurs de la croissance et de la productivité et améliorer le bien-être, en particulier dans les zones en grande difficulté – qu’elles soient rurales ou urbaines. Elles constituent aussi des outils majeurs pour permettre les arbitrages nécessaires et identifier les synergies entre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux. Elles sont donc un pan essentiel de l’ensemble des politiques nationales structurelles.

Les politiques de développement régional devraient mettre toutes les régions et toutes les autorités locales en capacité de réaliser pleinement leur potentiel tout en tenant compte de la diversité de leurs trajectoires de développement. Les politiques publiques devraient inciter les territoires à développer leur réflexion stratégique pour qu’ils exploitent leurs actifs spécifiques et leurs leviers de productivité, de bien-être et de viabilité écologique. Elles doivent aussi les encourager à s’ouvrir sur l’extérieur pour renforcer leurs liens avec les zones voisines (qu’elles soient urbaines, rurales ou intermédiaires) afin de mettre en commun les connaissances, les innovations, les équipements et les ressources. Les politiques d’ouverture des régions devraient également promouvoir des démarches de qualité pour les échanges internationaux et l’investissement direct étranger – entre autres relations avec des partenaires internationaux.

Les gouvernements nationaux devraient favoriser la cohérence des politiques territorialisées en se coordonnant avec les autorités infranationales. La Recommandation du Conseil de l’OCDE sur l’investissement public efficace entre niveaux de gouvernement, qui est axée sur la coordination dans et entre les niveaux de gouvernement, sur les capacités des institutions (notamment infranationales) et sur les conditions-cadres de l’investissement public, représente un pas important dans cette direction.

D’autres domaines de politiques publiques affectant le développement régional devraient adopter une approche territorialisée et multi-niveaux tels que le développement économique, l’occupation des sols, le logement, l’innovation, les transports, l’environnement, la logistique, les infrastructures, les migrations, les finances publiques, la transition numérique, l’agriculture, l’eau, l’énergie, la santé, l’éducation, le travail et le tourisme. Des bases de données robustes et alimentées par des indicateurs infranationaux couplées à des analyses spatiales, sont essentielles pour cerner les dimensions territoriales de ces questions.

Les politiques de développement régional dépendent des priorités nationales et des circonstances. Elles ne sont pas seulement la prérogative des gouvernements centraux, mais s’adressent à tous les niveaux de gouvernement, où différents mandats et degrés d’autonomie s’appliquent en fonction du cadre national constitutionnel, juridique et institutionnel.

DÉCLARONS que

Les politiques régionales ont un rôle clé à jouer dans la préparation d’un meilleur avenir pour toutes les régions, les villes et les zones rurales, et les personnes qui habitent dans ces territoires, y compris grâce à une meilleure anticipation des mégatendances. À cette fin, nous, les Adhérents, nous efforcerons :

- De promouvoir un modèle de croissance de nature à améliorer le bien-être de toutes les personnes résidant dans tous les territoires, et à encourager un développement durable et inclusif, de façon à :
 - Favoriser la planification stratégique à long terme et les activités de prospective qui prennent en compte la dimension régionale des évolutions démographiques, des défis environnementaux, du changement climatique, et des autres mégatendances et les intégrer dans les décisions d'investissement public.
 - Préparer les travailleurs et les demandeurs d'emploi aux emplois de demain en leur offrant des enseignements et des formations adaptés aux besoins et aux contextes locaux et régionaux, ce qui inclut des possibilités accrues d'apprentissage tout au long de la vie et des dispositifs d'aide à l'évolution professionnelle.
 - Exploiter à l'échelon infranational les analyses de données massives, l'internet des objets, les technologies civiques, la réalité virtuelle, l'intelligence artificielle et d'autres innovations afin de renforcer la qualité et l'accessibilité des services publics essentiels, y compris les transports, l'éducation et la santé, en particulier dans les zones rurales ou les quartiers urbains en proie à de grandes difficultés mais aussi d'améliorer la gestion de l'eau, de l'énergie et d'autres ressources en prenant en compte les normes applicables à la protection des données personnelles.
 - Utiliser les Objectifs de développement durable (ODD) comme cadre de référence, conformément aux engagements respectifs des Adhérents au niveau international, pour refonder la durabilité et l'inclusion aux niveaux national et local, définir des stratégies et des budgets de développement régional, et aider les collectivités locales à s'adapter au changement climatique et à d'autres impacts des mégatendances.
 - Soutenir des schémas de production et de consommation plus durables et la transition vers une croissance économique sobre en carbone dans les zones urbaines et rurales, y compris à travers l'économie circulaire.
 - Favoriser des démarches tirant parti des contributions au développement régional de toutes les populations dont les migrants, les personnes âgées, les jeunes, les femmes, les populations autochtones, les personnes avec un handicap et les groupes habituellement sous-représentés, et répondre à leurs besoins spécifiques, selon les circonstances nationales.
- De connecter tous les territoires à l'économie mondiale, en soutenant la transition numérique et en bâtissant des écosystèmes régionaux qui
 - Remédient à la fois aux fractures territoriales du point de vue de l'accès aux infrastructures numériques et aux déficits de compétences des travailleurs, des entrepreneurs et des entreprises, en particulier des PME.
 - Permettent aux territoires d'appréhender et de faire valoir leurs atouts concurrentiels sur un plan mondial, en mettant l'accent sur le renforcement de l'activité économique dans les secteurs marchands et dans les services.
 - Relient les villes et les zones rurales afin de favoriser le partage des connaissances, de l'innovation, des ressources et des équipements et

d'améliorer le bien-être de tous les résidents, en tirant parti des complémentarités et en valorisant la diversité régionale.

- Encouragent l'élargissement du champ des politiques de soutien à l'innovation afin d'améliorer la performance économique, les conditions sociales, la viabilité écologique de tous les types de régions, notamment pour tirer parti des possibilités que la transformation numérique peut offrir aux zones urbaines comme rurales.
- D'encourager l'adoption d'outils de gouvernance et de gestion financière multi-niveaux permettant de prendre en compte l'impact des mégatendances pour
 - Développer des systèmes de gouvernance adaptables, susceptibles de convenir aux capacités diverses des exécutifs infranationaux, d'améliorer le fonctionnement de la décentralisation, de renforcer la gouvernance, y compris dans les métropoles, et entre zones urbaines et rurales, et de mobiliser les habitants, les partenaires sociaux et l'ensemble des acteurs du développement régional.
 - Renforcer les capacités institutionnelles, financières, stratégiques et managériales des régions et des villes face aux mégatendances et face aux questions transversales de l'action publique comme, par exemple, le développement économique, l'offre de services publics, la gouvernance de l'occupation des sols et l'aménagement du territoire.
 - Accompagner les investissements dans des infrastructures de qualité en exploitant mieux les sources existantes et potentielles de fonds publics et privés, et en ciblant l'investissement public pour un développement plus équilibré de l'ensemble des territoires grâce à des stratégies d'investissement intégrées et conduites à la bonne échelle territoriale.
 - Tirer parti des outils numériques susceptibles d'aider les exécutifs infranationaux entre autres, à améliorer l'efficacité de leur dispositif fiscal et de commande publique, à simplifier les réglementations et les procédures, et à promouvoir la modernisation de l'administration ainsi que l'accessibilité aux services.
 - Développer des démarches novatrices en matière de gouvernance, comme des expérimentations dans les régions, les villes et les zones rurales, et une utilisation efficace du suivi et de l'évaluation des performances afin d'intégrer l'apprentissage par la pratique dans la conception des politiques publiques.
 - Veiller dans toutes les régions à réellement associer les habitants et l'ensemble des publics concernés à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, afin d'améliorer la qualité de l'action publique et de renforcer ainsi la confiance dans tous les niveaux d'administration.

NOUS NOUS FÉLICITONS

Des Principes sur la politique urbaine et des Principes sur la politique rurale, qui constituent des instruments clés mis à disposition des pays pour concevoir, mettre en œuvre et suivre les politiques déployées dans ces domaines. Ils servent également à développer une vision intégrée du continuum entre les zones urbaines et les zones rurales, et à accompagner leurs relations et leur coopération. Ces Principes consolident l'expertise accumulée en matière d'action publique, ces 20 dernières années, par le

RDPC et ses Groupes de travail sur les politiques urbaines et les politiques rurales, et tracent un chemin propice à une croissance plus inclusive et durable face aux mégatendances mondiales. À cet égard, nous invitons le RDPC à envisager la possibilité de transformer ces Principes en Recommandation de l'OCDE.

INVITONS

L'OCDE, notamment par l'intermédiaire du RDPC, de son Groupe de travail sur les politiques urbaines, de son Groupe de travail sur les politiques rurales et de son Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux, en prenant en compte les ressources disponibles, à :

- **Poursuivre l'élaboration de données et d'analyses fiables pour la conception et l'évaluation des politiques régionales** ; en allant plus loin , en coordination avec d'autres organisations internationales, dans l'harmonisation des définitions internationales des typologies territoriales telles que la définition des villes à l'échelle mondiale ; en élargissant l'éventail des indicateurs et les types d'analyses, notamment en exploitant les données massives et d'autres sources nouvelles de données probantes prenant en compte les normes applicables à la protection des données personnelles, y compris des analyses par segmentation, afin d'aider les pays à recueillir et à analyser des renseignements plus actuels et géographiquement affinés, venant compléter les statistiques officielles existantes.
- **Formuler des recommandations d'action fondées sur des données probantes, qui concordent avec les priorités des pays de l'OCDE en matière de développement régional et intègrent un prisme territorialisé transversal aux politiques sectorielles**, notamment celles concernant le logement, les transports, les infrastructures, l'éducation, le travail, l'innovation, les migrations et le tourisme.
- **Encourager le RDPC à collaborer avec d'autres comités de l'OCDE sur des questions transversales intéressant la politique régionale, et à faire bénéficier les autres domaines de l'action publique d'une approche territoriale.**
- **Encourager les échanges internationaux, le dialogue et une coopération renforcée entre tous les niveaux d'administration, et associer d'autres parties prenantes clés** telles que le secteur privé, les institutions financières, les partenaires sociaux et les habitants, aux débats relatifs au développement régional, y compris concernant des priorités identifiées au niveau local et l'utilisation optimale des ressources.
- **Poursuivre les échanges entre les Membres, les non-Membres et les institutions internationales**, afin de renforcer le partage et la diffusion des démarches innovantes et des pratiques exemplaires en matière de politique de développement régional et de gouvernance multi-niveaux, y compris pour soutenir la coopération entre les Adhérents sur les instruments internationaux qu'ils mettent en œuvre tels que les Objectifs de développement durable des Nations Unies, le Nouvel agenda urbain et l'Accord de Paris.